

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Didier-Demanche, 16 décembre [1845]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Didier-Demanche et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 décembre 1845](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Didier-Demanche et Cie](#)

Lieu de destinationReims (Marne)

### Description

RésuméÉtat du compte de monsieur Didier-Demanche. Envoi tardif d'une facture en raison d'une maladie de Godin. Sur le délai d'expédition de poêles et de cuisinières commandées le 21 novembre 1845 : Godin doit satisfaire de nombreuses

demandes et les voituriers ne veulent plus assurer le transport des marchandises à moins de 6 F pour 100 kg, en réaction à l'opportunité que Godin a eue d'expédier des appareils à Didier-Demanche au prix de 4 F les 100 kg.  
NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 53r.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)  
["Godin"](#), [Santé](#), [Transport de marchandises](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDidier-Demanche et Cie

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéCommerce

BiographieQuincaillier établi à Reims (Marne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

## Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation1 p. (53r)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

16<sup>e</sup> finis les noms de ceux que ton maistre et  
entrepreneurs approuve que est ahi au moins d'quel l'au  
a été fait le 1<sup>er</sup> fevr. que l'on pourra bien en faire connaissance et x<sup>o</sup>  
la profiter la prochaine Toulouse dommelle a la capelle  
petit magloie dommelle a la flambange

16<sup>e</sup> fevr. Monsieur Bellando <sup>maillot que Monsieur des Lavaudales</sup>  
<sup>statutaires</sup>

vous pourrez compter sur la suivante que  
vous me demandez mais il me faut envier  
quelques jours je tâcherai de saisir une occasion  
pour vous en envier

je prie l'avoine de remercier

16<sup>e</sup> fevr. Monsieur Didier-Demande a Paris

je vous revois de recevoir votre lettre datée du 1<sup>er</sup> courant me  
portant sur paris au 2<sup>me</sup> mars prochain fr 29.45<sup>e</sup> antres  
votre lettre du 6<sup>e</sup> courant contenait  
sur celle a yours de moi. 68.95<sup>e</sup>

sur paris 10 courant 2 41.60  
que vous avete en tout de 1<sup>me</sup> ensemble fr 44.40

au lieu de fr 31<sup>me</sup> que par erreur vous nous accusiez dans  
votre dernière lettre

que j'avois le mauvais stat de ma vente m'empêchant depuis  
longtemps de me procurer des écritures et ause que j'ai tardé  
jusqu'a a yours a vous remettre facture a mon avis  
14<sup>e</sup> q<sup>me</sup> dernier je vous la joins d'autre part elle s'élève a  
fr 254.00 saluer au 14<sup>e</sup> mars prochain

par votre lettre du 21<sup>e</sup> dernier où me reprochez de ne  
pas tous avoir envoyé de poile ordinaire mais alors vous ne me  
avez pas demandé la grande quantité de demande de beaucoup  
antérieures a la votre ne ayant pas permis non plus alors de disposer  
de la quantité de cuivrières que vous accusiez demandées

les messagers qui se faisaient d'habitude pour le transport de vos  
pièces galouz de ce que j'ai profité de l'occasion que j'ai eu  
pour mes derniers envois de les expédier a fr 4. des %, Viloy  
ne consentent pas à charger maintenant que raison des 6 des %, Viloy  
le prix étant fort élevé j'ai au delà demandé votre avis  
je chercherai toute fois jusqu'en votre réponse le moyen de vos  
faire arriver votre demande du 21<sup>e</sup> dernier au prix des  
transports ordinaires si tel est possible

agreçz